

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/12/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Loir Et Cher
Le : 15/12/2022
Et
Publication ou notification du :
15/12/2022

L'an 2022, le 13 Décembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Villerable s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUTHIER JEAN-CLAUDE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/12/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/12/2022.

Présents : M. GAUTHIER JEAN-CLAUDE, Maire, M. BORD ANTHIME, M. CONAN ARNAUD, M. CRUCHET LAURENT, M. HOGU JEAN-PAUL, M. HUGER DIDIER, Mme LAURENCEAU MARIE-PIERRE, M. RENAULT DAVID, Mme SUBILEAU CÉLINE, M. VIALLEFONT ÉRIC

ABSENTS EXCUSÉS : M. BENJAMIN BRILLARD donnant pouvoir à M. JEAN-CLAUDE GAUTHIER
Mme NELLY FOUCHER donnant pouvoir à M. DAVID RENAULT

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme JEANINE RICHODEAU
M. VINCENT PRUDHOMME

A été nommé(e) secrétaire : Mme CELINE SUBILEAU

2022C079 – AVIS PROJET D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE LA SOCIETE MINIER SAS

Exposé :

La société MINIER est une société par action simplifiée implantée à Naveil. L'exploitation de sa carrière située au lieu-dit Bondrée a été autorisée initialement par arrêté préfectoral n° 01-3385 du 03 août 2001 pour une durée de 20 ans à compter de la date de début des travaux.

L'autorisation arrivant à son terme, la société MINIER sollicite le renouvellement d'une partie de ce site.

Conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale.

Au vu de sa localisation et des activités alentours, le conseil municipal émet un avis favorable au renouvellement de l'autorisation environnementale de cette société.

Proposition :

Il vous est proposé :

- d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit Bondrée à Naveil,
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en oeuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit Bondrée à Naveil,
- autorise le Maire à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en oeuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/12/2022
Le Maire
JEAN-CLAUDE GAUTHIER